



Comment le lobby vert impose les éoliennes

Mille éoliennes sur le sol wallon d'ici 2020 : le défi du renouvelable n'a jamais autant ressemblé à une marche forcée. Derrière l'armée des moulins à vent, un puissant lobby politique et économique. Enquête au cœur d'une inquiétante guerre des tranchées.

C'est une artillerie masquée, silencieuse et savamment orchestrée. « Une machine de guerre », avancent même bon nombre d'observateurs avisés. A l'heure où les énergies renouvelables s'imposent comme une évidence dans le cadre des objectifs européens de réduction de CO₂, le lobbying pro-éolien a imprégné toutes les sphères décisionnelles du pays.

La marche énergétique, calibrée à l'horizon 2020, aiguise les appétits en Belgique. Financiers avant tout. Le « cadre de référence éolien », présenté par le ministre Philippe Henry (Ecolo) et approuvé par le parlement régional, prévoit la construction d'environ 700 mâts supplémentaires (contre 261 actuellement) sur le territoire wallon d'ici 2020.

L'investissement total se chiffre à plus de 3 milliards d'euros. Mais les promoteurs éoliens, nourris au grain par les certificats verts, s'assurent généralement un rendement de l'ordre de 200 à 500% sur le capital investi.

C'est dans ce contexte lucratif que les actions de lobbying voient le jour, depuis les arènes parlementaires jusqu'au fin fond des campagnes. « On est en train de créer un paradis vert dans un désert économique », dénonce Claude Eerdeken (PS), décidé à inonder le clan Ecolo de piquantes questions parlementaires. « Le mot d'ordre du lobby, c'est diviser pour régner », résume Jean-François Mitsch, pro-éolien et fondateur de la Fédération belge des coopératives citoyennes de production des énergies renouvelables. Victime d'un travail de sape à l'encontre des projets citoyens, l'homme a toutefois préféré se désolidariser du système.

La principale mission du lobby est excessivement simple. Elle consiste à imposer le modèle actuel de la stratégie éolienne comme une évidence intouchable, incontestable, tout en faisant taire les critiques à coups d'études et de projections. Si bien qu'aujourd'hui, aucun document ne fait état des bénéfices engendrés par les promoteurs. Aucune source indépendante ne mentionne le bilan précis de l'électricité produite par les éoliennes existantes. Et pourtant, elles tournent...

Qui sont les artisans de ce jeu d'influence ? Avec l'Energie et l'Aménagement du territoire dans son escarcelle, le parti Ecolo dispose des deux leviers nécessaires pour piloter la stratégie éolienne.

Mais dans leur quête du Graal énergétique, les ministres Nollet et Henry sont épaulés par toute une

série d'acteurs aux relations interpellantes.

« Des échanges stratégiques colossaux »

A commencer par Edora (ODE pour le volet flamand), la Fédération des énergies renouvelables, logée au 35 de la rue Royale à Bruxelles. Le groupe de pression, qui compte une centaine de membres, défend notamment les intérêts des promoteurs éoliens.

Le conseil d'administration regroupe quelques grands noms du secteur : Eneco Wind, EDF-Luminus, Electrabel... Toutes ces grosses pointures développent des parcs éoliens dans les champs wallons.

La première secrétaire générale d'Edora, Annabelle Jacquet, a été débauchée depuis lors par le cabinet Nollet. Elle est responsable de la cellule « énergie ».

Curieusement, c'est à la même adresse qu'Edora que l'on retrouve l'Association de promotion des énergies renouvelables (APERe), censée informer les citoyens et les communes sur les projets en cours... Sans le moindre parti pris. « Le cabinet de Jean-Marc Nollet est notre bailleur de fonds, précise Bruno Claessens, facilitateur éolien pour l'APERe. On nous qualifie parfois de lobby, mais notre rôle vise pourtant à élaborer des coopératives citoyennes, en étroite collaboration avec les communes. » L'APERe s'affirme donc comme un intermédiaire indépendant entre les intérêts des promoteurs et ceux des citoyens.

Pourquoi, dans ce cas, l'association partage-t-elle les mêmes bâtiments qu'Edora ? Pourquoi les chiffres utilisés par le facilitateur émanent-ils directement du lobby des promoteurs éoliens ? Et que fait Edora dans le sponsoring pour le conseil d'administration de l'APERe ? « Oui, tout cela dérange peut-être certaines personnes, répond vaguement Bruno Claessens. Mais le monde de l'éolien en Belgique est assez restreint. » De son côté, Jean-François Mitsch y voit un vrai problème de déontologie. « Les échanges stratégiques entre le lobby éolien et l'APERe sont colossaux, ce n'est pas normal. »

Pour encourager l'implantation de parcs, les groupes de pression et les promoteurs éoliens déploient trois grandes techniques de persuasion.

La première, éminemment politicienne, repose sur une communication positive et cadencée des éoliennes.

Dans un document interne au groupe Ecolo, dont nous avons pris connaissance, le parti propose ainsi toute une série de réponses préconçues, que les élus peuvent débiter à chaque critique rencontrée.

A travers les sept pages du texte, l'un des points fournit une réponse à une critique émise par le collectif Vent de Raison, relative à l'impact néfaste des éoliennes sur le paysage. « La beauté est quelque chose de très subjectif, mentionne le document. Beaucoup de personnes trouvent les éoliennes très belles et enrichissant le paysage. » Un autre passage édifiant évoque la récente proposition du ministre Carlo Di Antonio (CDH), visant à implanter des éoliennes le long des autoroutes avec l'aide de la Sofico (la Société wallonne de financement complémentaire des infrastructures).

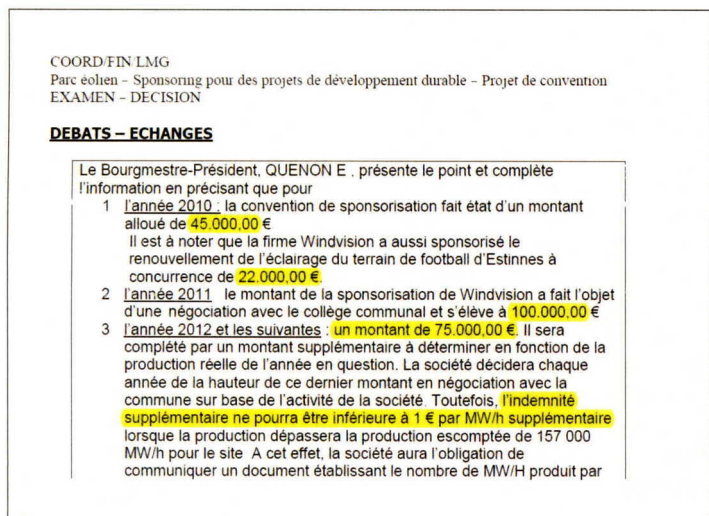
« Implanter des parcs éoliens le long des axes structurants, comme les autoroutes, est l'idée du ministre Henry ! tranche l'argumentaire. Di Antonio essaie d'assurer l'exclusivité de la Sofico sur les terrains le long de l'autoroute. »

Le texte procure même à ses destinataires les liens de quelques reportages élogieux à partager sur les réseaux sociaux : « Pour diffuser sur vos Facebook, la vidéo d'un journaliste qui a dormi au pied des éoliennes d'Estinnes... » La démarche, digne d'une véritable agence de communication, laisse peu de place aux réponses spontanées.

Deuxième priorité : encourager les communes réfractaires à digérer l'implantation d'un parc éolien. Le lobby industriel a trouvé la parade. Outre l'apport financier des redevances ou des taxes par mât installé (la dernière tendance en date), les développeurs de projet jouent cette fois la carte de la complaisance lors des négociations. A Estinnes, par exemple, une « convention de sponsoring » a ainsi été conclue avec le groupe Windvision, promoteur des 11 méga-éoliennes délivrant 6 à 7,5 MW de puissance nominale. Ce dernier s'est engagé à verser 45 000 euros à la commune en 2010, 100 000 en 2011 et 75 000 pour les années suivantes, avec une indemnité de minimum un euro par mégawattheure supplémentaire si le parc dépasse la production escomptée (voir le document ci-dessous).

A Gembloux, un autre promoteur a poussé son projet éolien en installant des panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments communaux, pour un montant de 100 000 euros.

Enfin, à Andenne, un facilitateur éolien a tenté « d'acheter » le terrible Claude Eerdekens. « Cette personne m'avait promis d'investir un million d'euros dans un projet de mon choix. J'ai évidemment refusé. »



CONVENTION de sponsoring pour la commune d'Estinnes par la firme Windvision.

Lourds soupçons d'impartialité

La troisième technique de lobbying est également la plus dense.

Alors que la légitimité économique des éoliennes est en perte de vitesse, les groupes de pression s'attellent à faire taire les critiques. Pour y parvenir, nul besoin de verser des pots de vin. La partie se gagne à coups d'études en tout genre. Edora a ainsi demandé à l'Ipsos d'effectuer un sondage sur « l'acceptabilité sociale des éoliennes ». En province du Luxembourg, un travail similaire a été effectué par l'ULg.

« Mais personne n'a dit que le groupe Electrabel l'avait financée », précise Jean-François Mitsch, qui a participé à son élaboration. Quant à l'étude macroéconomique du prestigieux bureau Deloitte, régulièrement utilisée dans les réponses parlementaires, elle est vivement critiquée par le collectif Vent de Raison. « C'est un véritable torchon », enrage Luc Rivet, qui pointe de sérieux dysfonctionnements dans le calcul de l'apport du secteur éolien en termes de PIB et d'emplois. L'étude, commandée par Edora et par l'ODE, a été co-financée par l'European Wind Energy Association (Ewea), lobby auto-proclamé des développeurs éoliens sur la scène européenne.

Où s'arrête donc l'objectivité de telles études ? « A entendre Vent de Raison, tout le monde est corrompu, sauf eux, s'énerve Fawaz Al Bitar, conseiller éolien d'Edora. Si nous faisons appel à des bureaux d'études prestigieux, c'est justement parce qu'ils n'ont pas besoin de nous ! »

La même question se pose autour de l'impartialité des études d'incidences, commandées par les promoteurs éoliens à des sociétés indépendantes, pour un montant d'environ 60000 euros. Ce travail, crucial, vise à donner les outils nécessaires aux décideurs pour valider ou non un projet de parc éolien. Or la société CSD Ingénieurs Conseils, basée à Namur, est devenue la référence sur ce marché. Elle réalise entre 60 et 70% des études d'incidences pour les projets wallons. Soit une part très importante de son chiffre d'affaires. En suivant cette même logique, la société n'a pas intérêt à fâcher ses clients. « On est très bien vu par le DNF (le Département Nature et Forêts), reconnaît Jean-Christophe Genis, responsable « énergie éolienne » chez CSD.

Nos clients savent donc qu'ils peuvent passer par nous pour les convaincre. Mais la qualité de nos études n'a jamais été remise en cause par les instances chargées de délivrer un avis sur les projets éoliens. »

Alors que le cadre de référence éolien s'enlise dans une consultation houleuse des communes, ces éléments troublants jettent l'opprobre sur la course effrénée à l'éolienne lancée pour l'horizon 2020. Dans cette guerre des tranchées, le lobby pro-éolien avait réussi à rester dans l'ombre, malgré les rugissements perpétuels émis par Vent de Raison.

A présent, l'artillerie est un peu trop bruyante. La technique du discrédit systématique des contre-argumentaires ne suffit plus à convaincre les sceptiques ou à faire taire les détracteurs.

Et dans les terres venteuses du pays, l'ère du soupçon progresse, pas à pas. •

CHRISTOPHE LEROY
LE VIF 10,05,2013,

OFFSHORE : LES COULISSES D'UNE OPERATION DE CHARME

Le marché de l'éolien offshore est un autre terrain propice aux démarches de lobbying. Les investisseurs belges ou étrangers se ruent vers les parcs situés au large des côtes, en mer du Nord. La Belgique figure déjà dans le top 3 des pays européens à ce niveau, avec une capacité installée de 380 mégawatts. En 2016, celle-ci grimpera à 1 300 MW.

Dans cet entrepôt du port d'Ostende, les représentants du groupe Alstom, développeur de turbines, ont le sourire aux lèvres. Environ 150 membres du Voka, le réseau flamand des entrepreneurs, assistent à la présentation grandiloquente de l'Haliade 150, nichée sur un bateau à quelques mètres de là. Leur turbine de 6 MW a déjà séduit la France, avec à la clé un juteux contrat de 240 unités à installer d'ici 2020. Aujourd'hui, l'entreprise tente de convaincre les investisseurs belges à miser sur leur éolienne dernier cri, dont les pales brassent le vent marin sur 150 mètres de diamètre. Elia, le gestionnaire du réseau d'électricité, est également présent dans la salle.

Tout ce beau monde a compris l'intérêt financier logé derrière les parcs offshore. « Notre action de lobbying se fait de manière tout à fait ouverte, précise Frédéric Hendrick, vice-président d'Alstom Wind Offshore. Nous sommes convaincus que le développement de ce marché peut entraîner une retombée de 2 milliards d'euros pour la Belgique. Et c'est ce que nous tentons d'expliquer aux membres du Voka. »

Du côté d'Elia, le principal défi consistera à convaincre les communes flamandes d'accepter de nouvelles percées de lignes à haute tension sur leur territoire. L'opération de charme est déjà sur les rails.

• **CH. L.**

CADRE DE REFERENCE : LES FAILLES DE LA COMMUNICATION

Critiqué au sein même de la majorité parlementaire wallonne, le cadre de référence éolien présenté par le ministre Ecolo Henry déchaîne toujours les passions. Cette pièce majeure du puzzle éolien était logiquement convoitée par les lobbyistes du secteur.

D'après Jean-François Mitsch, qui a participé à la « cellule éolienne », trois équivalents temps pleins se sont attelés à défendre les intérêts des promoteurs. De son côté, Edora a insisté pour imposer un protocole facilitant l'implantation des parcs suite à l'étape cruciale de l'étude d'incidences. « L'un des principaux soucis du secteur portait sur les conditions environnementales que l'on imposait systématiquement aux promoteurs, relate Fawaz Al Bitar, conseiller Edora. Or, après l'étude d'incidences, personne ne dit ce qu'il faut faire. Le protocole que nous avons établi a incité le Département Nature et Forêts à sortir du bois. Il s'agit donc d'une forme de lobbying très positive. »

L'Association de promotion des énergies renouvelables (APERe) a principalement axé ses revendications sur la dimension citoyenne des futurs projets. Dorénavant, les citoyens pourront prendre des parts à hauteur de 24,99 % dans les parcs éoliens, au même titre que les communes. Mais le développeur privé restera maître de son projet.

En marge des annonces officielles, l'entourage des cabinets Henry et Noilet confirme toutefois des failles importantes dans la communication du cadre de référence. « Il y a eu de graves lacunes, confie l'un de ces observateurs. Je pense par exemple à l'augmentation de l'impact acoustique des éoliennes, qui passera de 40 à 45 décibels audibles. Le cabinet Henry s'est retrouvé assailli de questions auxquelles personne n'a pu répondre dans un premier temps. »

• **CH. L.**

L'EWEA, L'ANTICHAMBRE EUROPÉENNE DES ÉOLIENNES

A deux pas du Berlaymont, l'European Wind Energy Association (Ewea), à Bruxelles, assume pleinement son statut de lobby éolien. Cet acteur incontournable défend les intérêts de plus de 700 membres auprès de la Commission européenne. Ses ressources financières, qui oscillent entre 10 et 15 millions d'euros, proviennent essentiellement de cotisations et des recettes d'un salon annuel qui rassemble jusqu'à 10 000 sociétés actives dans le marché de l'éolien.

Le bâtiment de l'Ewea, situé au 80 de la rue d'Arlon, à Bruxelles, abrite 60 personnes. « Nous sommes en contact permanent avec le monde politique européen », raconte le porte-parole, Péter Sennekamp. Sa matinée n'a toutefois pas été simple. Malgré un pressing intense auprès des éminences grises du Parlement, l'assemblée a rejeté l'augmentation du prix des permis de polluer. « Aujourd'hui, la tonne de CO₂, ne vaut plus que 3 euros, contre 30 euros auparavant », soupire-t-il.

L'Ewea développe trois outils pour affirmer ses revendications. Au sein du département politique, les lobbyistes passent des coups de téléphone incessants à leurs contacts de haut niveau. Ils bloquent des rendez-vous informels et des dîners stratégiques. Le deuxième volet, axé sur la communication, vise notamment les journalistes. « On en informe plus de 7 000 à travers le monde. » Enfin, le département de recherche et d'analyse collectionne et publie des milliers de données statistiques.

Dans le cadre des objectifs européens pour l'énergie renouvelable, la Belgique figure au top des priorités du marché. « Je constate un vif intérêt des développeurs éoliens pour votre pays, poursuit Péter Sennekamp. Ici, l'investissement dans les projets offshore est énorme. Quant à la Wallonie, elle a mis en place de nombreux mécanismes pour aider les parcs on-shore. »

• CH. L.